

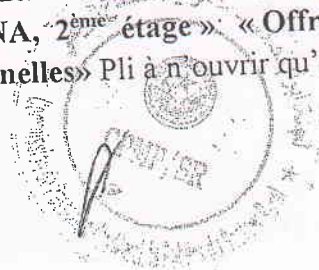
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DU DEVELOPPMENT DES
FILIERES ET CONSEIL AGRICOLES

Avis d'appel d'offres (AAO) N° 006/CPMP/SR/DDFCA/MA/2017

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics et le PPM approuvés par la Commission de Passation de Marchés Publics du Secteur Rural et la CNCMP et publié le 31/01/2017 Horizons N°6947
2. Le Ministère de l'Agriculture envisage de financer sur son Budget d'Etat l'acquisition de 500 tonnes de semences traditionnelles.
3. Le Ministère de l'agriculture sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter la fourniture de 500 tonnes de semences traditionnelles
4. La passation du marché se fera par voie d'Appel d'offre national ouvert.
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier de consultation auprès Service marchés du Ministère de l'Agriculture Nouakchott Mauritanie, Tél : 45 25 74 75, 45 21 23 30, ou consulter sur le site web : www.cpmpsr.com ; www.agriculture.gov.mr
6. Le dossier d'Appel d'Offre, en version authentique paraphé par le CPMP/SR et le SM/MA, pourra être obtenu auprès du service des Marchés du Ministère de l'Agriculture(MA) contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de 30.000 MRO (Trente-mille) au Trésor Public exclusivement, seule la copie cotée et paraphée fait foi.
7. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
8. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : « A Monsieur le Président de la Commission de la Passation des Marchés Publics du Secteur Rural (CPMP/SR), Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2^{ème} étage » « Offre pour l'acquisition de 500 tonnes de semence traditionnelles » Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement



9. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **28/03/2017 à 10 heures TU** en quatre (4) exemplaires dont un (1) original marqué comme tel et trois (3) copies
10. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, d'un **montant de 2 400 000 UM** et ayant une **validité de 120 jours** à partir de la date de la date d'ouverture des plis.
11. Le délai de livraison est de Soixante (60) Jours.
12. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **28/03/2017 à 10 heures TU**, par la commission de passation des marchés Publics du Secteur Rural en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

La Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture
M'AIZIZA MINT MAHFOUDH OULD KERBALLY

